



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES  
DONNÉES



# Fabrication d'aliments du bétail 2024-2025

Statistiques  
Pays de la Loire

# Statistiques fabrications d'aliments du bétail année 2024

## L'élevage en Pays de la Loire

*L'agriculture en Pays de la Loire est fortement structurée par l'élevage.*

L'agriculture en Pays de la Loire est fortement structurée par l'élevage. En 2020, plus de 7 exploitations sur 10 ont une spécialisation animale. En 2021, la région Pays de la Loire se classe au premier rang national de la production de viande bovine en volume, au deuxième rang de la production de viande porcine (loin derrière la Bretagne) et au deuxième rang de la production de volaille (toujours derrière la Bretagne). Cependant, entre 2010 et 2020, on observe une baisse des effectifs des cheptels bovin, porcin et ovin. Cette décapitalisation est plus marquée de 2018 à 2023. En 2024, elle se poursuit pour les ovins et les bovins mais s'infléchit pour les porcins.

Les cheptels volailles et caprin voient leurs effectifs nettement augmenter sur la décennie 2010. Pour le cheptel avicole, cette progression est infléchie par l'épidémie de la Covid-19 et la succession des crises d'influenza aviaire. En 2023, l'amélioration de la situation sanitaire permet à la production avicole globale d'augmenter légèrement, sans atteindre les niveaux d'avant les crises, le contexte inflationniste tendant à modérer cette évolution.

## Incorporations (en tonnes)

Aliment	Loire-Atlantique			Maine-et-Loire			Mayenne			Sarthe			Vendée			Région		
	2024/25	2023/24	% Évol.	2024/25	2023/24	% Évol.	2024/25	2023/24	% Évol.	2024/25	2023/24	% Évol.	2024/25	2023/24	% Évol.	2024/25	2023/24	% Évol.
Blé tendre	123 109	130 255	-5%	21 065	21 536	-2%	54 230	60 025	-10%	399 815	400 889	0%	261 887	251 345	4%	860 106	863 658	0%
Mais	85 891	81 743	5%	29 801	26 827	11%	52 325	48 206	9%	235 349	228 129	3%	246 473	225 270	9%	649 840	610 176	7%
Orge	17 971	18 839	-5%	15 696	17 753	-12%	29 638	27 967	6%	25 791	24 366	6%	36 593	31 029	18%	125 690	119 953	5%
Triticale	15 342	21 015	-27%	3 490	6 264	-44%	s	s	s	s	s	s	24 680	38 565	-36%	57 405	84 516	-32%
Total Céréales	253 062	259 810	-3%	70 912	74 675	-5%	144 536	150 303	-4%	669 381	658 584	2%	574 222	548 855	5%	1 712 112	1 692 227	1%
Tourteaux de colza	29 391	29 679	-1%	25 143	21 589	16%	50 575	60 168	-16%	41 537	47 423	-12%	40 074	44 608	-10%	186 721	203 466	-8%
Tourteaux de soja	63 811	55 424	15%	39 559	38 821	2%	59 422	55 014	8%	193 663	169 021	15%	147 464	106 853	38%	503 918	425 133	19%
Tourteaux de tournesol	40 838	44 019	-7%	16 438	18 229	-10 %	21 109	31 328	-33 %	59 295	59 686	-1%	49 529	48 358	2%	187 209	201 620	-7%
Total tourteaux	134 307	129 122	4%	81 314	79 126	3%	131 106	146 510	-11%	294 495	276 129	7%	237 067	199 819	19%	878 290	830 705	6%
Total oléoprotéagineux	4 590	s	s	2 823	4 762	-41%	1 619	s	s	2 718	10 736	-75%	24 309	s	s	36 059	64 324	-44%
Total des mises en œuvre	391 958	s	s	155 049	158 563	-2%	277 261	s	s	966 595	945 449	2%	865 598	s	s	2 626 461	2 587 256	2%

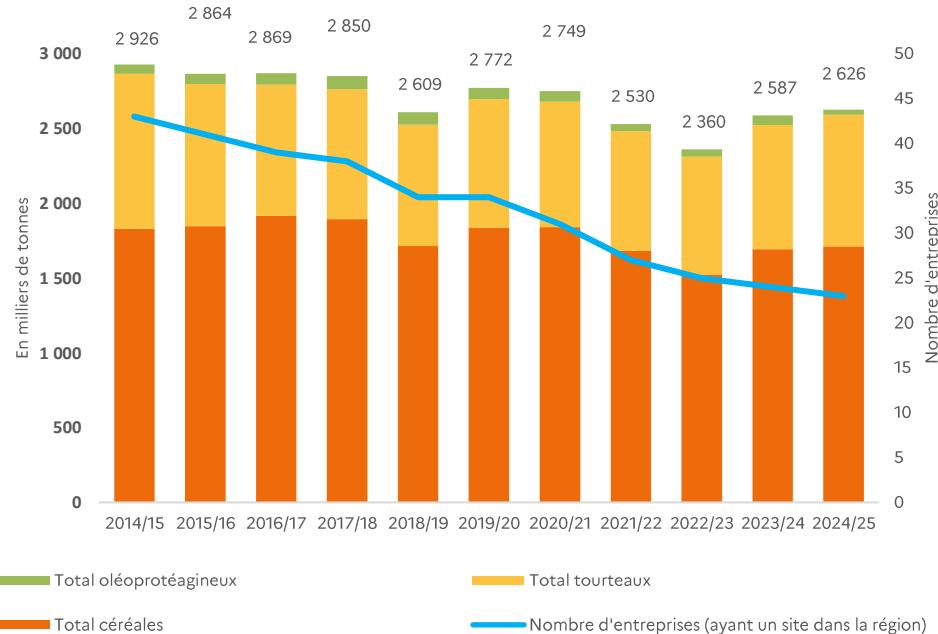
S: secret statistique

Source : FranceAgriMer, États 13

*2024/25 : Légère hausse des volumes mis en œuvre.*

En Pays de la Loire, toutes cultures confondues, on constate une légère hausse des volumes incorporés sur la campagne 2024/25 (+ 1,52 % par rapport à la campagne précédente). Cette nouvelle hausse ne permet pas de retrouver le niveau des volumes mis en œuvre avant la campagne 2021/22. L'évolution sur la campagne 2024/25 est très variable selon le type de produit incorporé : + 1,18 % pour les céréales, + 5,73 % pour les tourteaux et - 43,94 % pour les oléo-protéagineux. À noter, les incorporations de sorgho ont fortement augmentées alors que celles de triticale ont baissé d'un tiers.

Évolution régionale des utilisations des céréales, des oléoprotéagineux et des tourteaux



Source : FranceAgriMer, États 13

Pays de la Loire

.1

## Part de la région Pays de la Loire dans les incorporations nationales

*La région Pays de la Loire est la deuxième région française productrice d'aliments du bétail.*

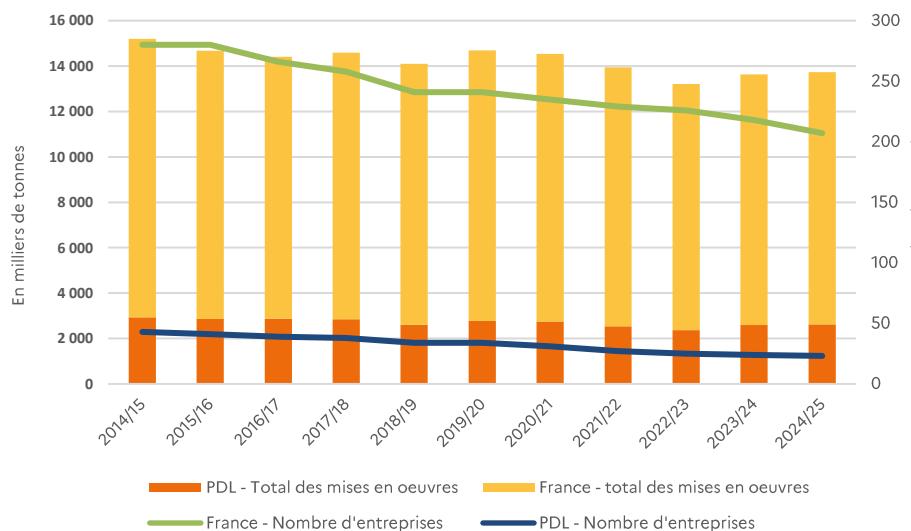
Sur la campagne 2024/25, la région Pays de la Loire conforte sa seconde place des régions productrices d'aliments du bétail en France avec 19 % des mises en œuvres nationales (idem par rapport à la campagne précédente) derrière la Bretagne (40 % des mises en œuvre).

Par rapport à la campagne 2023-24, la part régionale dans les mises en œuvre nationales reste stable quel que soit le type de matière première.

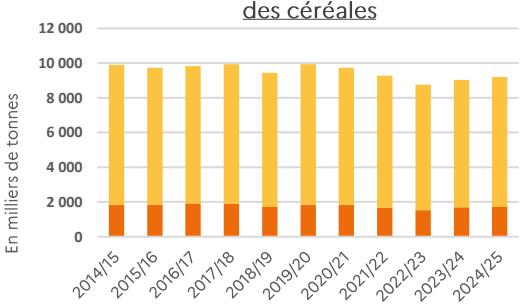
La structure des mises en œuvre selon le type de matière première est relativement stable d'une campagne à l'autre : environ 65 % de céréales, 33 % de tourteaux et autour de 2 % oléo-protéagineux.

Sur dix ans, la baisse du nombre de fabricants d'aliments est plus prononcée au niveau régional que national (-44 % contre -22 %).

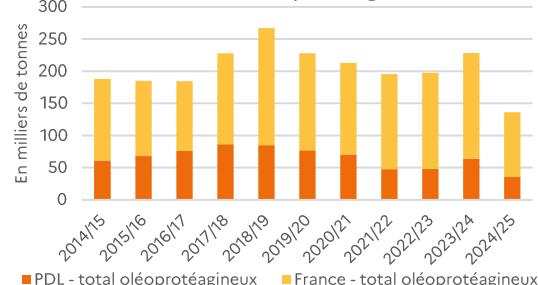
Évolution de la part des Pays de la Loire dans la mise en œuvre nationale des céréales, des oléo-protéagineux et des tourteaux



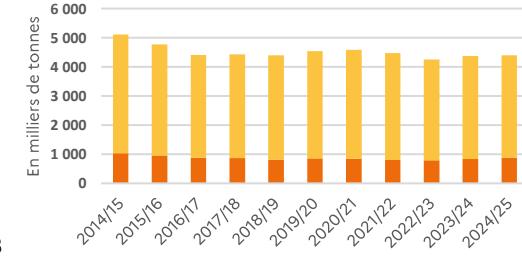
Évolution de la part des Pays de la Loire dans la mise en œuvre nationale : des céréales



des oléo-protéagineux



des tourteaux

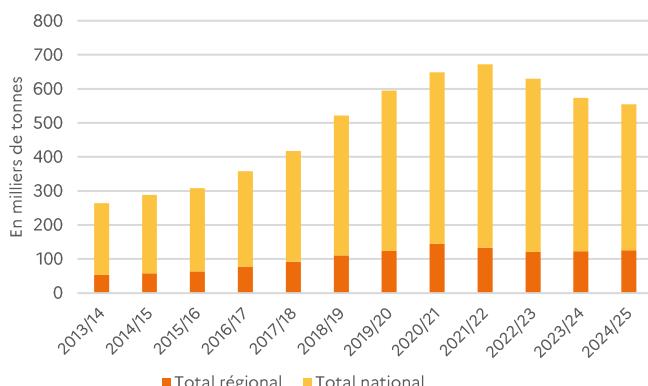


Source : FranceAgriMer, États 13

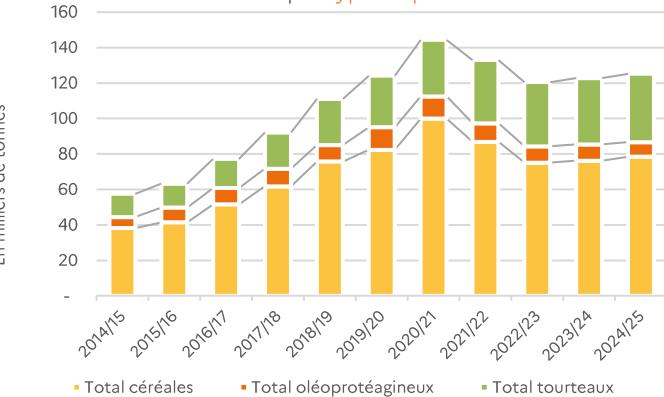
## L'agriculture biologique (AB)

Sur la région pour la campagne 2024/25, comme au niveau national, on observe une hausse du total des mises en œuvre par rapport à la campagne précédente. Tous produits confondus, le volume mis en œuvre est légèrement supérieur à la moyenne décennale mais reste cependant inférieur à la moyenne quinquennale.

Évolution des mises en œuvre des produits issus de l'agriculture biologique des Pays de la Loire dans l'utilisation nationale



Évolution des mises en œuvre des produits issus de l'agriculture biologique des Pays de la Loire par type de produit



Source : FranceAgriMer, États 13

## La production

Globalement, la production régionale d'aliment du bétail continue d'augmenter. Mais la progression s'infléchit : + 3,89 % entre 2023 et 2024 contre + 4,78 % entre 2022 et 2023. Comme l'an passé, cette hausse est portée par la fabrication d'aliment pour les volailles notamment pour les palmipèdes (+ 38%). Malgré cette évolution positive, le tonnage produit reste en deçà des volumes antérieurs à 2022. Cependant, lorsque l'on compare les données aux moyennes quinquennales les évolutions régionales sont moins dégradées qu'au niveau national (- 3,60 % contre - 8,23%), sauf pour la production d'aliments pour les ovins/caprins, les autres volailles et les lapins.

Catégorie d'aliment	Tonnage Année civile 2024	% Évolution par rapport à 2023	% Évolution régionale par rapport à la moyenne 2019/23	% Évolution nationale par rapport à la moyenne 2019/23
Total MASH	226 222	-3,13 %	-12,49 %	-19,89 %
Bovins hors MASH dont :	657 603	-1,17 %	2,12 %	-2,92 %
Vaches laitières	389 496	-3,37 %	0,95 %	-2,13 %
Autres bovins	268 107	2,21 %	3,87 %	-4,83 %
Ovins et Caprins hors MASH	78 639	3,49 %	-9,19 %	-4,57 %
Porcins	319 209	-5,86 %	-10,14 %	-10,40 %
Volailles dont :	1 934 274	9,34 %	-0,65 %	-6,74 %
Poulets	966 614	5,78 %	1,40 %	-6,18 %
Poulettes et pondeuses filière œufs de consommation	333 276	8,71 %	12,12 %	-0,13 %
Dindes	285 272	1,75 %	-11,97 %	-15,54 %
Palmipèdes	298 754	38,44 %	-3,02 %	-15,91 %
Autres (dont cailles et pintades)	50 358	-5,82 %	-21,65 %	-14,12 %
Lapins	80 561	-4,87 %	-21,71 %	-17,98 %
Autres animaux (dont équins, gibiers, poissons, aliments d'allaitement)	123 693	-1 %	-4,50 %	-19,63 %
<b>Total produits fabriqués</b>	<b>3 420 201</b>	<b>3,89 %</b>	<b>-3,60 %</b>	<b>-8,23 %</b>

Source : SNIA et COOP de FRANCE

### Définitions et méthodologie

**VisioGRAINS (État 13)** : en application du livre VI du code rural et de la pêche maritime, la réglementation oblige les collecteurs de céréales et d'oléagineux déclarés à FranceAgriMer à transmettre tous les mois les états déclaratifs obligatoires relevant de leur activité (collecte-stockage, utilisateurs meuniers, riziers, amidonniers, FAB), dûment renseignés.

Le formulaire ÉTAT 13 concerne toute entreprise qui reçoit et utilise des céréales et des oléo-protéagineux pour la fabrication des aliments du bétail industriels.

Ces déclarations permettent le suivi des informations, sur les quantités de céréales et d'oléo-protéagineux mises en œuvre par les fabricants d'aliment du bétail, l'élaboration des bilans d'utilisation des céréales et oléo-protéagineux.

Les données sur les incorporations sont relatives à la campagne céréalière.

Les données de production sont relatives à l'année civile.

Pour en savoir plus : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Consultez les données statistiques régionales du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (MAASA) et de FranceAgriMer sur



**DRAAF Pays-de-la-Loire**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

## LES DONNÉES

Fabrication d'aliments du bétail 2024-2025 – Statistiques / Pays de la Loire  
Édition décembre 2025



Directeur de la publication : Martin Gutton  
Conception et réalisation : service Communication / ST FAM Pays de la Loire  
Photographie ©freepik.com / Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr  
ISSN :

DRAAF Pays de la Loire – service FranceAgriMer  
5 rue Françoise Giroud – CS 67 516  
44 275 Nantes cedex 2  
Tél. : +33 2 72 74 70 00

FranceAgriMer  
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002  
93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00  
■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) ■ [in](https://www.linkedin.com/company/franceagrimer/) FranceAgriMer  
■ [@FranceAgriMerFR](https://twitter.com/FranceAgriMerFR)